

# RAPPORT ANNUEL 2024-2025

## Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides



**Centre  
de services scolaire  
des Hautes-Laurentides**

**Québec** 

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL du Centre de services scolaire

L'année scolaire 2024-2025 s'ouvre sous le signe de l'innovation et du dynamisme au Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides. Nous sommes heureux de présenter ce rapport annuel, qui met en lumière la posture avantageuse du Centre en matière d'entrepreneuriat scolaire. Nos élèves, appuyés par une équipe engagée, bénéficient d'initiatives structurantes qui favorisent la créativité, l'autonomie et l'esprit d'entreprise.

La formation professionnelle s'est distinguée par la mise en chantier de projets de construction. La collaboration entre les ordres d'enseignement s'est renforcée cette année, grâce à des efforts concertés pour favoriser le rapprochement entre le primaire, le secondaire, la formation professionnelle et l'éducation des adultes. Ces échanges ont permis le partage de ressources, d'expertises et d'idées, mettant chaque élève au cœur de notre action éducative.

Le conseil d'administration a poursuivi la coconstruction de notre vision institutionnelle, avec la participation précieuse de monsieur Daniel Camirand de la FCSSQ, qui a offert une intervention marquante sur les enjeux de gouvernance scolaire. Nous tenons également à souligner la contribution de madame Jacinthe Roy, qui a présenté l'organisation des services EHDA, le modèle RAI et le partage des responsabilités éducatives autour de chaque élève, favorisant ainsi une approche inclusive et collaborative.

Nous adressons nos remerciements les plus sincères à tout le personnel du Centre, dont le professionnalisme et l'engagement ont été essentiels au maintien d'un environnement d'apprentissage stimulant et sécuritaire. Nous tenons aussi à exprimer notre profonde gratitude envers les membres du conseil d'administration pour leur travail assidu et généreux tout au long de l'année. Grâce à votre dévouement, nous poursuivons notre mission éducative avec confiance et ambition sous la houppe de nos valeurs : la collaboration, le respect et la bienveillance.

Merci à toutes et à tous pour votre collaboration et votre soutien indéfectible au sein de la communauté scolaire du CSSHL.



Jessica Labelle-Boucher  
Présidente



Alexandre Marion  
Directeur général

## Table des matières

Définitions.....	iii
1. Présentation du centre de services scolaire .....	1
1.1 Le Centre de services scolaire en bref.....	1
Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides (CSSHL), un vaste territoire semi-urbain et rural!.....	1
1.2 Faits saillants.....	3
Les grandes orientations pour notre PEVR :.....	3
Cap sur la réussite des élèves!.....	3
Des initiatives locales pour atténuer la pénurie de main-d'œuvre en enseignement :.....	3
Des structures collaboratives actives et engagées.....	3
Des moyens pour mieux soutenir les élèves en difficulté à travers les divers services.....	3
1.3 Services éducatifs et autres services.....	4
2. Gouvernance du Centre de services scolaire .....	5
2.1 Conseil d'administration.....	5
2.2 Autres comités de gouvernance .....	7
2.3 Code d'éthique et de déontologie .....	8
2.4 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics.....	8
3. Résultats .....	9
3.1 Plan d'engagement vers la réussite.....	9
• Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR).....	9
• Objectifs établis par le ministre de l'Éducation .....	9
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence .....	13
3.3 Procédure d'examen des plaintes .....	15
4. Utilisation des ressources .....	17
4.3 Gestion et contrôle des effectifs .....	21
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.....	22
4.5 Ressources matérielles .....	22
4.6 Ressources informationnelles.....	23
5. Annexe du rapport annuel .....	24

## Définitions

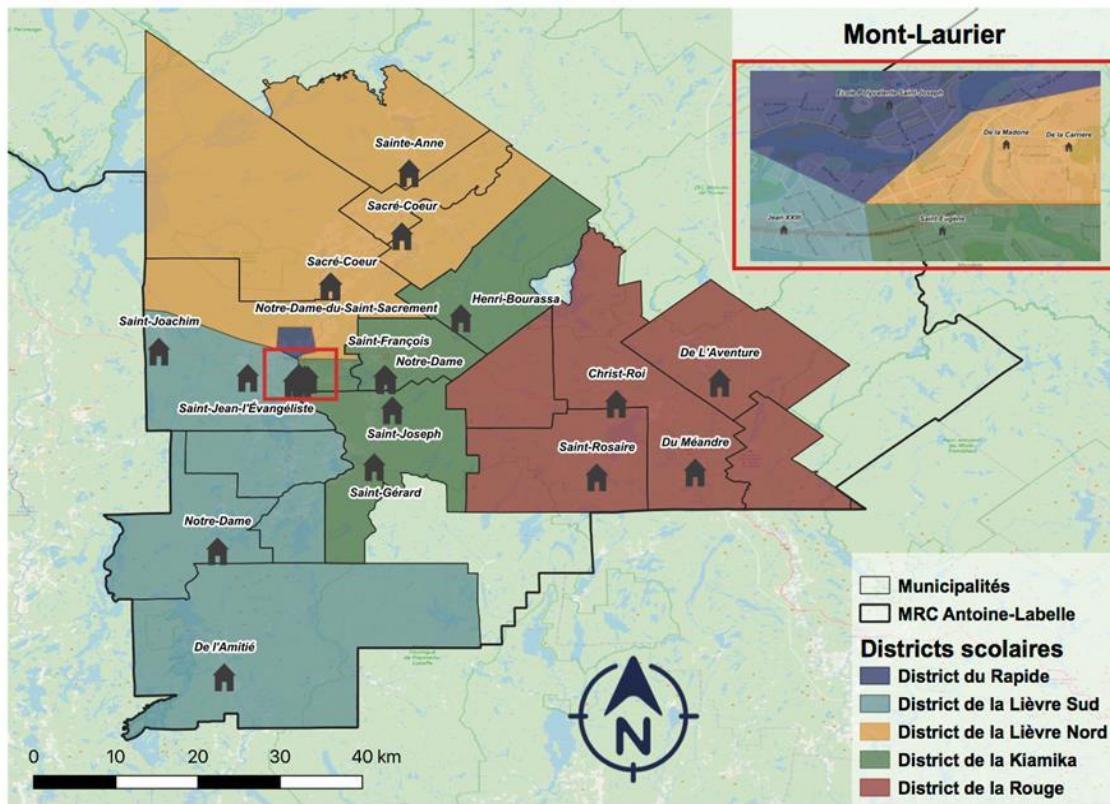
ASP.....	Attestation de spécialisation professionnelle
CEA .....	Centre d'éducation des adultes
CFER.....	Centre de formation en entreprise et récupération
CFMS.....	Certification de formation à un métier semi-spécialisé
CFPT.....	Certificat de formation préparatoire au travail
CFP.....	Centre de formation professionnelle
CSS .....	Centre de services scolaire
CSSHLS.....	Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides
D/Q .....	Diplomation et qualification
DÉ .....	Direction d'établissement
DEP .....	Diplôme d'études professionnelles
DES.....	Diplôme d'études secondaires
DSRÉ .....	Direction du Service des ressources éducatives
DSRF .....	Direction du Service des ressources financières
DSRH.....	Direction du Service des ressources humaines
DSRMI.....	Direction du Service des ressources matérielles et informatiques
DSSGCT .....	Direction du Service du secrétariat général, des communications et du transport
EHDAA .....	Elève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
FGJ .....	Formation générale des jeunes
FGA .....	Formation générale des adultes
FP .....	Formation professionnelle
IMSE.....	Indice de milieu socioéconomique
LLL.....	Laval-Laurentides-Lanaudière
MEQ.....	Ministère de l'Éducation du Québec
N/A .....	Non applicable
OMHS .....	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations
OS .....	Organisme scolaire
PI.....	Plan d'intervention
PIV .....	Plan d'identification visuelle
PPP.....	Projet pédagogique particulier
SCP .....	Soutien au comportement positif
SIAA .....	Stratégie d'intervention Agir autrement
TES.....	Technicienne ou technicien en éducation spécialisée
UdeM.....	Université de Montréal

## 1. Présentation du centre de services scolaire

### 1.1 Le Centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides (CSSHL), un vaste territoire semi-urbain et rural!

#### Les cinq districts scolaires



26/02/2020

La situation géographique du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides se situe principalement autour de deux municipalités, celle de Mont-Laurier et celle de Rivière-Rouge, où l'on retrouve une plus grande concentration de la population. Nous y retrouvons les plus gros établissements scolaires, alors que les municipalités environnantes disposent de plus petites écoles.

Le CSSHL est un petit centre de services d'environ 4 440 élèves. Il offre un service de transport scolaire qui, chaque jour, parcourt plus de 9 132 km.

Situé sur un vaste territoire de 16 298 km<sup>2</sup>, le CSSHL correspond géographiquement à celui de la MRC d'Antoine-Labelle, ce qui est une particularité de son milieu. Constituée de 17 municipalités, la population totale du territoire est de 36 749 habitants. La densité de population est de 2,5 habitants/km<sup>2</sup> en 2021.

Le budget annuel du CSSHL est de plus de 105 millions de dollars.

<b>Établissement scolaire</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Bâtiments</b>	<b>IMSE</b>
Jean-XXIII	<b>255</b>	<b>2</b>	<b>9</b>
Saint-Eugène	<b>317</b>	<b>1</b>	<b>9</b>
Madone/Carrière	<b>343</b>	<b>2</b>	<b>10</b>
Lièvre-Sud	<b>145</b>	<b>2</b>	<b>10</b>
Val-des-Lacs	<b>195</b>	<b>2</b>	<b>7</b>
Ferme-Neuve et des Rivières	<b>251</b>	<b>4</b>	<b>10</b>
Quatre Vents	<b>282</b>	<b>5</b>	<b>9</b>
Trois Sentiers	<b>184</b>	<b>3</b>	<b>8</b>
Méandre, primaire et secondaire	<b>394</b>	<b>1</b>	<b>9</b>
<b>Polyvalente Saint-Joseph et CFER</b>	<b>1 393</b>	<b>3</b>	<b>10</b>
FGA : Centre Christ-Roi / Impact / Pénitencier fédéral / École de conduite	<b>148</b>	<b>2</b>	
CFP : Formation professionnelle de Mont-Laurier / Service aux entreprises	<b>578</b>	<b>2</b>	

Le Centre de services scolaire compte huit écoles primaires réparties en vingt-et-un bâtiments. Un service de garde scolaire est disponible dans dix-sept d'entre eux. De façon plus distincte, onze de ces bâtiments accueillent moins de 100 élèves et quatre ont moins de 50 élèves. Ce qui constitue nos petites écoles de village.

Nous avons la particularité d'une école primaire et secondaire qui offre les services d'enseignement du préscolaire 4 ans à la 3<sup>e</sup> année du secondaire à l'École du Méandre de Rivière-Rouge ainsi qu'une seule école secondaire à Mont-Laurier qui offre les services d'enseignement de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> année du secondaire (dont la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire pour l'ensemble du territoire). Un centre de formation en entreprise et récupération a aussi été mis en place, il y a quelques années. Cette organisation territoriale de notre enseignement au secondaire nous caractérise également par un service de deux résidences scolaires pour notre clientèle filles et garçons.

Nous bénéficions aussi d'un centre d'éducation des adultes (CÉA) qui offre les services d'enseignement dans deux bâtisses, dont l'une située à Mont-Laurier (centre Christ-Roi) et l'autre à Rivière-Rouge (centre l'Impact). Le Centre Christ-Roi a mis en place cette dernière année deux groupes en francisation pour accueillir des adultes issus de l'immigration. Ce centre a aussi la responsabilité d'organiser les services pour le pénitencier fédéral de La Macaza de même qu'au centre hospitalier de Rivière-Rouge pour une clientèle ayant des besoins particuliers. Une école de conduite est aussi sous la responsabilité de ce centre.

D'autre part, notre centre de formation professionnelle offre plusieurs programmes dans plusieurs secteurs d'activités; notamment en santé et en foresterie. Le Centre opère également un service aux entreprises selon les besoins du milieu. En 2024-2025, trois programmes ont été offerts : AEP en Charpenterie – Menuiserie, issu de l'offensive en construction, AEP en Soins animaliers et DEP en Production animale, ceux-ci en réponse aux besoins exprimés de notre communauté.

## 1.2 Faits saillants

Les grandes orientations pour notre PEVR :

### Six priorités de notre milieu:

- Le décrochage scolaire.
- La diplomation et la qualification sur 5 ans et 7 ans.
- Les domaines de vulnérabilité de nos élèves de 4 ans et 5 ans.
- La réussite en français.
- Le climat scolaire.
- Le bien-être des élèves et des membres du personnel.

### Cap sur la réussite des élèves!

- Seize groupes de maternelle 4 ans, réguliers ou multiâges incluant une classe spécialisée pour élèves handicapés représentant près de 40 % d'enfants âgés de 4 ans de notre territoire;
- L'arrivée du référentiel ministériel sur le bien-être de l'élève, outil numérique interactif qui aide les directions d'établissement scolaire à planifier des actions et à évaluer leur milieu de vie dans le but de développer les relations interpersonnelles et le sentiment de sécurité et d'appartenance.
- Une hausse du taux de diplomation et de qualification de nos élèves sur 5 ans, ce qui est une excellente nouvelle pour nos futures données attendues dans les prochaines années.
- Une baisse est toutefois observée sur nos taux sur 7 ans autant chez les garçons que chez les élèves HDAA.

### Des initiatives locales pour atténuer la pénurie de main-d'œuvre en enseignement :

- Programme de mentorat, pour les enseignants ayant moins de cinq ans d'expérience dans la profession.
- « Comblement des contrats » par l'ajout de suppléance.
- Campagne promotionnelle ciblée qui promeut les nouvelles voies de qualification accélérées offertes par nos partenaires universitaires.
- Ententes avec les universités (campus locaux) pour l'entrée en emploi des étudiants de 4<sup>e</sup> année au baccalauréat en enseignement (stage 4).
- Journée d'accueil dédiée aux nouveaux enseignants.
- Programme de coach de proximité afin de soutenir les nouveaux enseignants.

### Des structures collaboratives actives et engagées.

- Un comité pour l'engagement et la réussite des élèves (CERÉ) actif et engagé.
- Des communautés de pratique (CoP) pour les directions du primaire, du secondaire et des centres.
- Des communautés d'apprentissage professionnel (CAP) mises en place dans la majorité de nos établissements.
- Une participation à une communauté de pratique en intelligence numérique (CoPIN) de la région Laval-Laurentides-Lanaudière.

### Des moyens pour mieux soutenir les élèves en difficulté à travers les divers services.

- De la formation offerte aux conducteurs d'autobus pour mettre en place de bonnes pratiques.
- Du modelage et de l'accompagnement par un TES au transport auprès d'élèves désorganisés.
- Formation massive du personnel pour intervenir de façon non violente en situation de crise.
- Des aménagements pour nos locaux d'apaisement.
- L'ouverture de classes spécialisées pour accueillir des élèves ayant un TSA.
- La mise en place du programme Soutien aux comportements positifs (SCP) dans toutes les écoles

primaires et secondaires.

- Présence des comités *Climat* dans toutes les écoles de notre CSS ayant comme mandat de bien encadrer le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.
- Le défi OSEntreprendre : le retour du projet *Mouches en délire* de l'école de la Carrière permet le partage de pratiques et de connaissances par les élèves déjà initiés vers les plus jeunes. Le projet a conquis le jury et se poursuit l'an prochain.

Nom du comité	Liste des membres
Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ)	Marion Alexandre, directeur général Boulianne Élaine, DÉ primaire-secondaire Brault Véronique, enseignante primaire Brousseau Marie-Hélène, DÉ FGA Ducharme Nathalie, DÉ secondaire Dufresne Lyne, enseignante FP Dumoulin Mariève, DÉ primaire Guénette Mylène, DÉ primaire Guérin Stéphanie, enseignante FGA Lamoureux Annie, DSRF Mainville Vincent, DÉ FP Michaudville Judith, personnel professionnel Paré Mélanie, chercheuse UdeM Serra Reid Julie, enseignante secondaire Tessier Vanessa, DSRÉ Valiquette Judy-Anne, enseignante secondaire Venne-Moses Isabel, TES primaire

### 1.3 Services éducatifs et autres services

Toutes nos écoles déploient des services d'enseignement pour les élèves de la maternelle 4 et 5 ans. De plus, nous organisons des groupes de Passe-Partout depuis près de 30 ans afin de répondre aux besoins des enfants de notre territoire, et ce, selon les besoins signifiés par les parents.

Au primaire, nous offrons aussi, depuis plusieurs années, un service spécialisé pour certains élèves handicapés ou rencontrant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA). L'offre regroupe des classes pour des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage, des difficultés langagières, des difficultés d'ordre émotif, ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou un handicap tel que la déficience.

Toutes les écoles offrent des services professionnels. Nous sommes choyés de pouvoir compter, parmi notre personnel, plusieurs catégories de services professionnels telles que l'orthophonie, la psychoéducation et la psychologie.

Nous comptons également sur les services d'une bibliothécaire et sur un certain nombre de conseillères et conseillers pédagogiques. Afin de soutenir pédagogiquement les diverses équipes, nous avons pu également compter sur des enseignants-accompagnateurs qui sont spécialistes d'une discipline. En étant libérés d'une partie de leur tâche, ces intervenants peuvent soutenir leurs collègues.

## 2. Gouvernance du Centre de services scolaire

### 2.1 Conseil d'administration

#### Membres du conseil d'administration (au 30 septembre 2024)

Nom du comité	Liste des membres
Conseil d'administration	Marion, Alexandre: directeur général Fex, Jacinthe : secrétaire générale Lamoureux, Annie : personnel d'encadrement non-votant
	<b>Membre parent</b>
	Bouchard-Lachaine, Noémie : district du Rapide
	Charbonneau, Patrice : district de la Rouge
	Labelle, Mélissa, présidente : district de la Kiamika
	Brousseau-Bigeault, Sarah, vice-présidente : district de la Lièvre Nord
	Labelle-Boucher, Jessica : district de la Lièvre Sud
	<b>Membre du personnel</b>
	Venne-Moses, Isabel : soutien
	Brault, Véronique : enseignante
	Giroux, Marianne : cadre
	Pilon, Julie : professionnelle
	Guénette, Mylène : direction d'établissement
	<b>Membre de la communauté</b>
	Bolduc, David : expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
	Lanoue, Louise : issue du milieu communautaire, sportif ou culturel
	Poste vacant : issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
	Poste vacant : expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
	St-Jean, Charlotte : âgée de 18 à 35 ans

## **Calendrier des séances tenues**

Dates	Types de séance
27 aout 2024	Ordinaire
29 octobre 2024	Extraordinaire
26 novembre 2024	Ordinaire
25 février 2025	Extraordinaire
25 mars 2025	Ordinaire
27 mai 2025	Ordinaire
25 juin 2025	Ordinaire

## **Décisions du conseil d'administration :**

Date	Décision
<b>2024-08-27</b>	Adoption du budget 2024-2025.
<b>2024-08-27</b>	Établir les critères de distribution du reliquat de l'action collective sur les frais chargés aux parents.
<b>2024-08-27</b>	Adoption de la <i>Politique en matière de dépendances</i> .
<b>2024-08-27</b>	Adoption du <i>Code d'éthique</i> .
<b>2024-10-29</b>	Acquisition d'une parcelle de terrain pour l'école de l'Aventure.
<b>2024-11-26</b>	Adoption de la <i>Politique de communication</i> .
<b>2025-03-25</b>	Adoption de la <i>Politique d'achat – Acquisition de biens, de services et de travaux de construction</i> .
<b>2025-03-25</b>	Location de 2 classes modulaires pour l'école de Saint-Jean-l'Évangéliste.
<b>2025-03-25</b>	Adoption de la continuité du projet <i>En route vers l'inclusion</i> .
<b>2025-03-25</b>	Modifications aux bassins 13 et 39 (secteur Lac-du-Cerf).
<b>2025-03-25</b>	Adoption du <i>Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration</i> .
<b>2025-03-25</b>	Adoption de la <i>Politique pour contrer la violence ainsi que le harcèlement psychologique et sexuel en milieu de travail</i> .
<b>2025-03-25</b>	Adoption du <i>Code d'éthique</i> prescrit par le ministère de l'Éducation.
<b>2025-03-25</b>	Adoption de la <i>Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux EHDAA</i> .
<b>2025-03-25</b>	Adoption de la <i>Politique sur les demandes de dérogations à l'âge d'admissibilité au préscolaire et au primaire</i> .
<b>2025-05-27</b>	Nomination de membres au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie.
<b>2025-05-27</b>	Retrait des destinations américaines pour les voyages éducatifs 2025-2026.
<b>2025-05-27</b>	Adoption de la <i>Politique de gestion des gestionnaires</i> .
<b>2025-05-27</b>	Adoption de la <i>Politique relative aux contributions financières des parents</i> .
<b>2025-06-25</b>	Identification des besoins locaux pour la nomination de la direction générale.
<b>2025-06-25</b>	Demande de changement de nom d'une école (École du Christ-Roi à Ste-Véronique).
<b>2025-06-25</b>	Adoption du <i>Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion</i> .
<b>2025-06-25</b>	Adoption du <i>Règlement sur la délégation de pouvoirs</i> .

## 2.2 Autres comités de gouvernance

### ► Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres (au 30 septembre 2024)

Nom du comité	Liste des membres
<b>Comité de gouvernance et d'éthique</b>	Bolduc, David : administrateur Brault, Véronique : administratrice
<b>Comité de vérification</b>	Brault, Véronique : administratrice Giroux, Marianne : administratrice
<b>Comité des ressources humaines</b>	Giroux, Marianne: administratrice St-Jean, Charlotte : administratrice

### ► Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres (au 30 septembre 2024)

Nom du comité	Liste des membres
<b>Comité consultatif de gestion</b>	Marion, Alexandre : directeur général Boulianne, Élaine : directrice d'établissement primaire-secondaire Brousseau, Marie-Hélène : directrice d'établissement FGA Charbonneau Hugo : directeur des ressources matérielles et informatiques Coursol, Christian : directeur d'établissement primaire Crépeau, Caroline : directrice des ressources humaines Ducharme, Nathalie : directrice d'établissement secondaire Dumoulin, Mariève : directrice d'établissement primaire Fex, Jacinthe : directrice du secrétariat général, des communications et du transport Fleurant, Isabelle : directrice d'établissement primaire Fleurant, Katherine : directrice d'établissement primaire Guénette, Mylène : directrice d'établissement primaire Lajeunesse, Stéphane : directeur d'établissement primaire Lamoureux, Annie : directrice des ressources financières Mainville, Vincent : directeur d'établissement FP Pelletier, Julie : directrice d'établissement primaire Tessier, Vanessa : directrice des ressources éducatives
<b>Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage</b>	Allen, Véronique : représentante du personnel enseignant. Aubry, France : représentante au comité de parents Bédard, Claudie : technicienne en éducation spécialisée, représentante du personnel de soutien et secrétaire. Charbonneau, Katy : coordonnatrice adaptation scolaire et représentante de la direction générale. Dumoulin, Mariève : représentante des directions d'établissement. Jacques, Nathalie : représentante des organismes (CISSS-CRDI Le Florès) Lamarche Valérie : parent. Laurin, Karyne : parent. Lefort, Josée : parent Legault, Stéphanie : parent (présidente) Ouellette, Annie-Anne : orthophoniste, représentante du personnel professionnel Roy-Bernèche, Anne-Marie : parent, substitut Représentante au comité de parents (vice-présidente)
<b>Comité consultatif de transport</b>	Comeau Natalie : régisseuse Fleurant, Isabelle : directrice d'établissement Marion, Alexandre : directeur général Pilon, Julie : administratrice Dufour-Turgeon, Sandrine : représentante comité parents Venne-Moses, Isabel : administratrice Venne Moses, Isabel : administratrice

Nom du comité	Liste des membres
Comité de parents	Sauriol, Katie : École du Méandre Aubry, France : École Polyvalente Saint-Joseph et CCSEHDAA Enair, Fanny : École aux Quatre Vents Bourdon, Charles : École Saint-Eugène Vaillancourt, Anick : École Jean-XXIII Dulude, Yannick : École de Ferme-Neuve et des Rivières Gauthier, Éric : École de la Lièvre-Sud Aucune représentation : École des Trois Sentiers Labelle-Boucher, Jessica : École du Val-des-Lacs Gagnon, France : École de la Madone et de la Carrière

## 2.3 Code d'éthique et de déontologie

Le *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* est entré en vigueur le 10 mars 2022. Un rappel annuel a été fait aux membres du conseil d'administration, soit à la séance du 26 novembre 2024.

Les règles de régie interne du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie ont été adoptées, conformément à l'article 29 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*. Le comité n'a pas siégé et aucun cas n'a été traité. Le mandat de deux membres a été renouvelé à la séance du 27 mai 2025 pour un mandat de 3 ans, débutant le 1er juillet 2025 jusqu'au 30 juin 2028.

## 2.4 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

### ► Reddition de comptes de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*

Reddition de comptes 2024-2025 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations.	Aucune
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 de l'article 22.	Aucune
3. Divulgations fondées.	Aucune
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	Aucune
4.1 une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi;	N/A
4.2 un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie;	N/A
4.3 un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui;	N/A
4.4 un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité;	N/A
4.5 le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement;	N/A
4.6 le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5°.	N/A
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23.	Aucune

### 3. Résultats

#### 3.1 Plan d'engagement vers la réussite

- Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)  
et
- Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Les cibles de notre PEVR quant à la diplomation et la qualification correspondent aux objectifs et aux cibles identifiées par le MEQ. Nous n'avons pas d'autres cibles.

► PEVR - Orientation 1 : Faire de la réussite des élèves une grande priorité de la population de notre territoire.

Indicateurs		Juin 2023 (cohorte 16-17)	Juin 2024 (cohorte 17-18)	Juin 2025 (cohorte 18-19)	Juin 2026 (cohorte 19-20)	Juin 2027 (cohorte 20-21)
1. Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en <b>7 ans</b> après l'entrée au secondaire  Cohorte 2015-2016 <b>Valeur de départ CSSHL : 76,5 %</b> Valeur de départ MEQ : 84,1 %	<b>Pas de cible</b>	Cible : 78,5 %	<b>Cible : 80,5 %</b>	Cible : 82,5 %	Cible : 84,5 %	
	Résultat : 78,9 %	Résultat : 76,7 %	<b>Résultat provisoire : 74,8 %</b>			
2. Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification des <b>garçons</b> en <b>7 ans</b> après l'entrée au secondaire  Cohorte 2015-2016 <b>Valeur de départ CSSHL : 73,9 %</b> Valeur de départ MEQ : 80,1 %	<b>Pas de cible</b>	Cible : 75,4 %	<b>Cible : 76,9 %</b>	Cible : 78,4 %	Cible : 79,9 %	
	Résultat : 72,9 %	Résultat : 74,3 %	<b>Résultat provisoire : 70 %</b>			
3. Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification des <b>EHDAA</b> en <b>7 ans</b> après l'entrée au secondaire  Cohorte 2015-2016 <b>Valeur de départ CSSHL : 67,7 %</b> Valeur de départ MEQ : 62,2 %	<b>Pas de cible</b>	Cible : 68,1 %	<b>Cible : 68,5 %</b>	Cible : 68,9 %	Cible : 69,3 %	
	Résultat : 67,2 %	Résultat : 62,7 %	<b>Résultat provisoire : 58,5 %</b>			
4. Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en <b>5 ans</b> après l'entrée au secondaire  Cohorte 2015-2016 / <b>Valeur de départ CSSHL : 66,3 %</b> Cohorte 2016-2017 / Résultats : 69,6 % Cohorte 2017-2018 / Résultats : 61,8 %	<b>Pas de cible</b>	Cible : 67,3 %	<b>Cible : 68,3 %</b>	Cible : 69,3 %	Cible : 70,3 %	
	Résultat : 58,2 % *cohorte 18-19	Résultat : 57,5 % *cohorte 19-20	<b>Résultat provisoire : 62,2 % *cohorte 20-21</b>			

Indicateurs		Juin 2023 (cohorte 16-17)	Juin 2024 (cohorte 17-18)	Juin 2025 (cohorte 18-19)	Juin 2026 (cohorte 19-20)	Juin 2027 (cohorte 20-21)
5. Taux de sortie sans diplomation ni qualification  Juin 2020 / Valeur de départ CSSHL : 18,2 % Juin 2021 / Résultats : 15,9 % Juin 2022 / Résultats : 24,8 %	<b>Pas de cible</b>	Cible : 17,2 %	<b>Cible : 16,2 %</b>	Cible : 15,2 %	Cible : 14,2 %	
	Résultat <b>22,2 %</b>	Résultat ND	<b>Résultat ND</b>			
6. Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % au bulletin en français (compétence lire), 2 <sup>e</sup> année du primaire  Cohorte 2015-2016 Valeur de départ CSSHL : 79 %	<b>Pas de cible</b>	Cible : 81,5 %	<b>Cible : 84 %</b>	Cible : 86,5 %	Cible : 89 %	
	Résultat : 77,2 %	Résultat 77,7 %	<b>Résultat : 74 %</b>			
7. Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4 <sup>e</sup> année du primaire (Juin 2022)  Cohorte 2015-2016 Valeur de départ CSSHL : 66,3 % Valeur de départ du MEQ : 70 %	<b>Pas de cible</b>	Cible : 68,8 %	<b>Cible : 71,3 %</b>	Cible : 73,8 %	Cible : 76,3 %	
	Résultat : 52,2 %	Résultat 57,5 %	<b>Résultat : 68 %</b>			
8. Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % au bulletin en français (compétence lire), 6 <sup>e</sup> année du primaire (Juin 2022)  Cohorte 2015-2016 Valeur de départ CSSHL : 66 %	<b>Pas de cible</b>	Cible : 68,5 %	<b>Cible : 71 %</b>	Cible : 73,5 %	Cible : 76 %	
	Résultat : 71,6 %	Résultat 74,2 %	<b>Résultat : 76 %</b>			
9. Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2 <sup>e</sup> année du secondaire (Juin 2022)  Cohorte 2015-2016 Valeur de départ CSSHL : 58,2 % Valeur de départ du MEQ : 57 %	<b>Pas de cible</b>	Cible : 60,4 %	<b>Cible : 62,2 %</b>	Cible : 64,2 %	Cible : 66,2 %	
	Résultat : 54,5 %	Résultat 58,7 %	<b>Résultat : 47 %</b>			
10. Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6 <sup>e</sup> année du primaire (Juin 2022)  Cohorte 2015-2016 Valeur de départ CSSHL : 67,1 % Valeur de départ du MEQ : 66 %	Pas de cible	Cible : 69,1 %	<b>Cible : 71,1 %</b>	Cible : 73,1 %	Cible : 76,1 %	
	Résultat : 72 %	Résultat 83,7 %	<b>Résultat : 68 %</b>			

## **Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans et en 5 ans après l'entrée au secondaire.**

Maintenant que la pandémie est derrière nous, nous suivons l'évolution des cohortes qui l'ont vécue, et ce, pour quelques années. Dans le PEVR, nous avions comme valeur de départ 76,5 % comme taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire, soit pour la cohorte de 2015-2016. En ce qui a trait à la cohorte de 2018-2019, nos résultats préliminaires démontrent un taux de 74,8 %. Ces résultats ne tiennent pas compte de nos réussites aux épreuves de reprise de juin dernier. Nous avons donc comme attente de dépasser quelque peu notre valeur de départ grâce à nos excellents résultats aux reprises notamment grâce aux cours d'été offerts. Toutefois, nous ne serons pas en mesure d'atteindre la cible intermédiaire de 80,5 %.

Nous avons maintenant un autre indicateur, soit celui des taux d'obtention **d'un premier diplôme ou d'une première qualification après 5 ans**. Notre valeur de départ pour notre cohorte de 2015-2016 était de 66,3 %. Depuis, nous avons suivi plusieurs cohortes. L'an dernier, notre taux était de 57,5 % soit le plus bas observé dans les dernières années. Heureusement, les résultats les plus récents qui concernent la cohorte 2020-2021 sont en augmentation à 62,2 %. Nous sommes toutefois assez loin de notre cible intermédiaire. Parmi les éléments à surveiller il y a notamment les trajectoires offertes à nos élèves au secondaire. Il importe de s'assurer d'amener nos élèves vers une qualification. De plus, bien que les équipes des écoles primaires aient travaillé à faire diminuer la pratique du redoublement, du travail reste à faire afin de s'assurer que les élèves arrivent à l'âge attendu au secondaire.

### **Écart – Garçons et filles.**

Au Québec, tout comme dans notre centre de services scolaire, un écart est observé entre les filles et les garçons quant au taux de qualification ou de diplomation. Force est de constater qu'au CSSHL l'écart de s'améliore pas. Au contraire, nos résultats préliminaires montrent notre taux le plus bas des dernières années. Une corrélation semble exister entre le fait que nous ayons plus de garçons EHDA et que notre clientèle EHDA (globalement) obtiennent moins leur qualification que les autres. De plus, il est difficile de mesurer l'impact de la pandémie sur l'intérêt, la motivation et la persévérance de nos garçons. Notre cible pour juin 2025 est de 76,9 % et nous sommes à 70 % (avant la compilation des reprises d'épreuves de juin).

### **Écart – Élèves réguliers et EHDA.**

Un écart inquiétant est observé entre les taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA. La valeur de départ pour notre cohorte de 2015-2016 était de 67,7 % (la plus haute jamais observée à notre CSS) et se situe en juin 2025 à 58,5%. Nous sommes à 10 points de notre cible intermédiaire. Il est à noter que tous ces élèves ne sont pas obligatoirement dans un parcours d'adaptation scolaire. En juin 2025, parmi les 49 élèves HDAA qui n'ont pas obtenu leur diplomation ou qualification sur 7 ans, on retrouvait 15 élèves en classes spécialisées, 20 élèves en parcours adaptés, 12 élèves en classe ordinaire et 2 élèves qui recevaient de l'enseignement à la maison. Les équipes-écoles du secondaire s'engagent à analyser en profondeur ces résultats et à poser des actions qui permettront d'augmenter les chances de réussite de nos élèves.

### **Taux de sortie sans diplôme ni qualification.**

Notre centre de services scolaire est constitué principalement d'établissements ayant un IMSE de 8, 9 et 10. Depuis plusieurs années, beaucoup d'efforts sont déployés pour comprendre les particularités de notre milieu et mettre en place les pratiques les plus efficaces afin de répondre à ces caractéristiques.

L'exercice du dernier PEVR 2018-2022 nous aura permis d'atteindre 18,2 % de taux de sortie sans diplôme ni qualification, ce qui est bien en deçà de la cible de 12 % que nous avions initialement identifiée. Toutefois, il s'agit d'une nette amélioration comparativement à 2002 où notre taux se situait à près de 30 %. Les cibles pour le PEVR 2023-2027 demeurent audacieuses, car nous croyons aux chances de nos élèves. Nos chiffres les plus récents sont ceux de la cohorte de juin 2023 et sont de 22,2 %. À noter que nous nous éloignons de notre cible de 14,2 % fixée pour la fin du prochain exercice du PEVR.

## **Obtention de 70 % et plus à certaines épreuves du MEQ et certains résultats au bulletin**

Dans cet exercice du PEVR, nous suivrons les taux d'élèves qui obtiennent 70 % et plus aux épreuves ou aux bulletins. Cette nouveauté de fixer la cible à 70 % permet de s'assurer que le moins d'élèves possible se retrouvent dans la zone de vulnérabilité, soit entre 60 % et 69 %.

- **Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % au bulletin en français (compétence *Lire*), 2<sup>e</sup> année du primaire.**

Bien que cette cible ne soit pas une demande du MEQ, notre CSS, par l'entremise du comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ), tenait à suivre les résultats des élèves, et ce, dès le 1<sup>er</sup> cycle du primaire. Notre valeur de départ était de 79 % et nos résultats de 2024-2025 sont en dessous avec un taux de 74 %. Les équipes-écoles sont amenées à se pencher sur la situation. De nouveaux outils pour 2025-2026 pourront soutenir les équipes : un nouveau programme local de reconnaissance instantanée des mots ainsi que l'arrivée du programme de français du MEQ révisé.

- **Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, 4<sup>e</sup> année du primaire.**

Comme l'épreuve peut être de niveau de difficulté différente d'une année à l'autre, les taux de réussite varient beaucoup. Pour juin 2025, on se situe à 68 % d'élèves qui ont obtenu 70 % et plus à l'épreuve. C'est une amélioration comparativement à l'an dernier, mais nous n'avons pas réussi à atteindre notre cible intermédiaire.

- **Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % au bulletin en français (compétence *Lire*), 6<sup>e</sup> année du primaire.**

Nos meilleurs taux de réussite se retrouvent à l'épreuve de 6<sup>e</sup> année en lecture. En juin 2025, certaines écoles qui étaient plus en difficulté dans le passé ont vu leurs résultats augmenter de façon significative. 76 % de nos élèves ont obtenu une note de 70 % et plus et nous atteignons du même coup notre cible attendue en 2027. Nous demeurerons vigilants et nous poursuivrons les accompagnements de type collaboratif pour permettre aux équipes-écoles de poursuivre le développement de bonnes pratiques.

- **Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence résoudre), 6<sup>e</sup> année du primaire.**

Notre valeur de départ était de 67,1 % en juin 2022 et nous obtenons un résultat de 68 % en juin 2025. Bien qu'entre ces 2 passations d'épreuves, nos résultats ont fait les montagnes russes. Nous constatons que nous arrivons difficilement à nous rapprocher de nos cibles attendues. Les équipes-écoles ont nommé un besoin d'accompagnement en mathématique notamment dans la compétence *Résoudre*. Certaines écoles ont commencé des travaux tandis que d'autres préfèrent poursuivre leur travail de développement sur la compétence *Lire*. Ce choix est judicieux puisque la compétence *Lire* demeure, selon les recherches récentes, le meilleur prédicteur de réussite scolaire.

- **Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, 2<sup>e</sup> année du secondaire.**

Notre valeur de départ, regroupant les deux écoles secondaires soit l'École du Méandre et l'École Polyvalente Saint-Joseph, était de 58,2 % en juin 2022. Trois ans plus tard, notre taux de réussite à dégringolé à 47 %. Après analyse des résultats et des copies des élèves, il s'avère que le 5<sup>e</sup> critère (*Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale*) est clairement le moins réussi. Les équipes-écoles admettent avoir quelque peu baissé leur garde quant à ce grand enjeu de réussite. Ils ont déjà pris des mesures pour remédier à la situation en choisissant de travailler les bonnes pratiques d'enseignement en 2025-2026 qui ont un impact

direct sur la compétence *Écrire* des élèves. Bien que la lecture demeure une priorité au primaire, il importe que la situation soit bien connue de ce milieu et que les enseignants, dès le primaire, s'en préoccupent.

Pour terminer, l'équipe des ressources éducatives est prête à accompagner les équipes-écoles dans une approche de collaboration. Que ce soit pour accompagner les travaux de planification à rebours, développer les meilleures pratiques éducatives et évaluatives, toute l'équipe est prête! On observe récemment que les écoles qui travaillent en CAP depuis un certain temps et qui atteignent une maturité d'équipe améliorent leurs résultats autant dans les données tertiaires que les données primaires et secondaires.

► PEVR - Orientation 2 : Investir dans la formation professionnelle.

Objectif	INDICATEUR	CIBLE 2027	CIBLE 2026	CIBLE 2025	CIBLE 2024	Juin <sup>1</sup> 2025
<b>Objectif 2 : Moderniser et valoriser la formation professionnelle</b>	Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans	<b>83,3 %</b>	82,3 %	81,3 %	80,3 % atteinte 90,5 %	<b>N.D.</b>

► PEVR - Orientation 3 : Faire des écoles et des centres des espaces accueillants.

Objectif	INDICATEUR	CIBLE 2027	CIBLE 2026	CIBLE 2025	CIBLE 2024	Juin <sup>2</sup> 2025
<b>Objectif 3 : Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers</b>	Taux de participation des élèves de niveau secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier.	<b>68,9 %</b>	59,9 %	50,9 %	43,9 %	<b>56 %</b>
<b>Objectif 4 : Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves</b>	Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu.	<b>100 %</b>	75 %	50 %	25 %	<b>60 %</b>

#### Analyse des résultats

En ce qui concerne le développement de nouveaux projets pédagogiques particuliers (PPP), l'École du Méandre a fièrement relevé le défi en offrant une programmation de PPP à 100% de sa clientèle secondaire. Un travail colossal a été réalisé pour réservé un temps privilégié à même la grille-horaire des élèves. L'offre est variée et répond aux attentes du milieu. L'École Polyvalente Saint-Joseph continue d'offrir des PPP en

<sup>1</sup> Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

<sup>2</sup> Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire. On compte aussi 2 groupes d'adaptation scolaire qui se voient offrir un choix de PPP. Il faudra poursuivre le développement pour atteindre la prochaine cible de 59,9%.

Pour l'objectif 4 *Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves*, notons que le référentiel sur le bien-être du MEQ est disponible pour les écoles depuis le printemps 2025. 60% des écoles en ont pris connaissance et ont notamment fait l'autoévaluation proposée. Les autres écoles s'engagent à faire de même en 2025-2026. Plusieurs ressources sont mises à la disposition des écoles afin de travailler selon leurs enjeux respectifs.

### 3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

#### 3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarées au Centre de services scolaire

► Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence :

Échelle
Aucun évènement
Moins de 10 évènements déclarés
De 10 à 19 évènements déclarés
De 20 à 39 évènements déclarés
40 évènements déclarés ou plus

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Jean-XXIII (265 élèves)	Moins de 10 évènements déclarés	40 évènements déclarés ou plus	0 %
Saint-Eugène (307 élèves)	Moins de 10 évènements déclarés	De 20 à 39 évènements déclarés	0 %
Madone/Carrière (355 élèves)	De 10 à 19 évènements déclarés	40 évènements déclarés ou plus	0 %
Lièvre-Sud (148 élèves)	Moins de 10 évènements déclarés	40 évènements déclarés ou plus	0 %
Val-des-Lacs (176 élèves)	Moins de 10 évènements déclarés	40 évènements déclarés ou plus	0 %
Ferme-Neuve et des Rivières (263 élèves)	Moins de 10 évènements déclarés	De 20 à 39 évènements déclarés	4 %
Quatre Vents (290 élèves)	Moins de 10 évènements déclarés	De 10 à 19 évènements déclarés	0 %
Trois Sentiers (181 élèves)	Moins de 10 évènements déclarés	40 évènements déclarés ou plus	0 %
Méandre primaire et secondaire (372 élèves)	Moins de 10 évènements déclarés	De 20 à 39 évènements déclarés	0 %

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
<b>Polyvalente Saint-Joseph (1 361 élèves)</b>	De 20 à 39 événements déclarés	40 événements déclarés ou plus	<b>0 %</b>
<b>Centre Christ-Roi/FGA</b>	Aucun évènement	Moins de 10 événements déclarés	<b>0 %</b>
<b>Formation professionnelle de Mont-Laurier/CFP</b>	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	<b>0 %</b>

### 3.2.2 Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

Le Centre de services, par l'entremise du Service des ressources éducatives et du Service du secrétariat général, a travaillé avec ses écoles et centres à la mise en place d'un outil de consignation des événements. Il a aussi été demandé à tous les établissements de mettre en place un comité pour travailler le climat scolaire, la bienveillance ainsi que pour contrer la violence et l'intimidation. Ces comités avaient aussi comme mandat de s'approprier et d'utiliser le Référentiel sur le bien-être des élèves identifié par le ministère.

D'autre part, plusieurs de nos établissements travaillent à mettre en place le programme de soutien aux comportements positifs (SCP) où l'on retrouve l'enseignement des comportements attendus et un suivi rigoureux des situations. Les interventions se font rapidement par les équipes-écoles qui sont engagées dans la démarche. Les temps non structurés (période du dîner, récréations, circulation dans les corridors) demeurent les moments les plus propices à la désorganisation et au conflit.

La plateforme Optania, dans Mozaïk, comme outil commun de consignation et de transmission des plaintes à la direction générale, a été mise en place en 2022-2023.

Une situation d'intimidation et de violence a fait l'objet d'une plainte auprès du Protecteur régional de l'élève.

### 3.3 Procédure d'examen des plaintes

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides reconnaît le droit à tout élève majeur et parent d'élève mineur d'être en désaccord avec une décision prise ou un geste posé par l'un de ses représentants et de le manifester ou de demander que cette décision ou situation soit modifiée. Toute démarche de résolution d'un différend ou de dépôt d'une plainte doit se faire dans le respect de toutes les personnes impliquées, de façon diligente, méticuleuse, équitable, impartiale et avec ouverture.

Au total, 36 plaintes ont été traitées au niveau du responsable du traitement des plaintes pour l'année 2024-2025. Motifs des plaintes :

- Services d'enseignement (5)
- Admission et inscription (4)
- Attitude relationnelle (3)
- Bris de communication ou refus d'accès (1)
- Bris de services/de scolarisation (2)
- Classement de l'élève (3)
- Communication entre la famille et le personnel scolaire (3)

- Entretien, sécurité des lieux et salubrité des installations scolaires (1)
- Service de garde et surveillance des élèves (2)
- Règles de conduite de l'établissement et sanction disciplinaires (1)
- Services particuliers – Enseignement à domicile ou milieu hospitalier (1)
- Plan d'intervention (PI) (2)
- Transport scolaire (3)
- Intimidation, violence (autre que violence à caractère sexuel) (1)
- Gestion du non-respect de l'obligation de fréquentation scolaire (1)
- Contributions financières, droits de scolarité et gratuité (établissements du réseau public) (1)
- Autres (3)

Pour le traitement des plaintes, diverses interventions ont été effectuées auprès des auteurs, des victimes, des témoins et des parents concernés conformément au protocole d'intervention contre la violence et l'intimidation.

Trois plaintes ont été portées auprès du Protecteur régional de l'élève.

## 4 Utilisation des ressources

### 4.1 Répartition des revenus du Centre de services scolaire

Pour toute information complémentaire concernant les objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières, veuillez vous référer à la section [Annexe du rapport annuel](#). Vous y trouverez un lien menant au document officiel.

#### Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

L'objectif général de la répartition annuelle des revenus est d'avoir un souci constant de la mission, de la philosophie de gestion, des orientations et de la vision du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides et de ses établissements. Plusieurs objectifs spécifiques découlent de l'objectif général, notamment :

- Donner aux établissements la plus grande latitude possible dans les choix budgétaires qu'ils exercent dans le cadre de leur projet éducatif et de leur mission éducative, et ce, en vue d'une éducation de grande qualité et de la réussite du plus grand nombre.
- Se préoccuper constamment de l'équité dans la répartition des budgets, tout en tenant compte des inégalités sociales et économiques et des besoins exprimés.
- Favoriser l'autonomie de gestion, la responsabilisation et l'imputabilité en situant les choix budgétaires le plus près possible de l'élève.
- Assurer la transparence dans la gestion des activités financières et plus particulièrement dans la répartition et l'utilisation de ses ressources.
- Assurer des ressources financières suffisantes au Centre de services scolaire, à ses services administratifs et à ses comités afin de leur permettre de s'acquitter de leur mandat et d'assurer un soutien adéquat aux établissements.

#### Les principes de la répartition annuelle des revenus

Les principes de la répartition annuelle des revenus sont nombreux, le Centre de services scolaire s'appuie, notamment, sur les principes généraux suivants :

- La répartition des allocations budgétaires s'effectue dans le respect des lois, des règlements, des conventions collectives, du régime pédagogique et des règles de gestion s'appliquant au Centre de services scolaire et à ses établissements.
- La répartition des allocations budgétaires doit permettre aux établissements d'offrir les activités éducatives prévues au régime pédagogique et d'assumer les activités administratives afférentes.
- Le Centre de services scolaire, tout en visant la plus grande décentralisation possible, accentue la rationalisation et diminue la lourdeur administrative en gérant certaines dépenses et certains dossiers de façon centralisée.

#### Les critères servant à déterminer les montants alloués

Les critères servant à déterminer les montants alloués sont nombreux et varient selon l'enveloppe budgétaire accordée par le MEQ et les différents secteurs d'enseignement. Le Centre de services scolaire utilise, notamment, les critères suivants :

- Le nombre d'élèves;
- Le nombre d'élèves handicapés;
- Le nombre d'élèves à risque et les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

- Le nombre de groupes;
- Le nombre de groupes de l'adaptation scolaire;
- La composition des groupes;
- Le nombre de bâtiments;
- L'indice de milieu socioéconomique (IMSE).

## 4.2 Ressources financières

À la séance du conseil d'administration du 18 novembre 2025, le directeur général a soumis l'état financier de l'exercice 2024-2025 du Centre de services scolaire, comme le prévoit l'article 286 de la *Loi sur l'instruction publique*.

REVENUS		
	<u>2023-2024</u>	<u>2024-2025</u>
Subvention de fonctionnement	83 939 177 \$	88 335 528 \$
Subvention d'investissement	836 072 \$	629 661 \$
Autres subventions et contributions	373 296 \$	408 717 \$
Taxe scolaire	4 572 415 \$	5 018 586 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	232 547 \$	234 205 \$
Ventes de biens et services	3 130 088 \$	4 215 445 \$
Revenus divers	938 029 \$	1 115 170 \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	6 614 843 \$	7 763 370 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>100 636 467</b>	<b>107 720 683 \$</b>

DÉPENSES		
	<u>2023-2024</u>	<u>2024-2025</u>
Activités d'enseignement et de formation	38 707 060 \$	45 661 412 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	24 306 386 \$	28 138 442 \$
Services d'appoint	11 318 276 \$	11 757 994 \$
Activités administratives	4 693 358 \$	4 963 890 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	13 122 784 \$	13 285 818 \$
Activités connexes	6 378 185 \$	2 919 434 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantage	354 306 \$	464 586 \$
Perte(gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(785 513 \$)	(7 800 \$)
<b>Total des dépenses</b>	<b>98 094 842 \$</b>	<b>107 183 776 \$</b>

RÉSULTAT D'EXERCICE		
	<u>2023-2024*</u>	<u>2024-2025**</u>
Résultat de l'exercice	2 541 625 \$	536 907 \$

\* Le surplus de l'exercice 2023-2024, pour la somme de 2 541 625 \$, s'explique par le financement reçu en 2023-2024 pour la provision à payer à l'égard des offres salariales comptabilisées en 2022-2023, par la participation du Centre de formation professionnelle du CSSHL à l'Offensive de formation en construction lancée par le gouvernement du Québec au mois d'octobre 2023 et finalement par un gain sur disposition d'immobilisations corporelles.

\*\* Le surplus de l'exercice financier 2024-2025, pour la somme de 536 907 \$, s'explique principalement par une révision reliée à la comptabilisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS) pour la somme de 400 752 \$.

<b>BILAN</b>		
	<u>2023-2024</u>	<u>2024-2025</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse (Découvert bancaire)	8 839 221 \$	9 538 969 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	11 679 120 \$	9 220 079 \$
Subvention d'investissement à recevoir	85 898 423 \$	75 945 623 \$
Subvention à recevoir -Financement	348 918 \$	343 377 \$
Taxe scolaire à recevoir	341 915 \$	424 590 \$
Débiteurs	1 045 014 \$	915 536 \$
Stocks destinés à la revente	514 418 \$	61 316 \$
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>108 667 030 \$</b>	<b>96 449 491 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
Emprunts temporaires	370 000 \$	0 \$
Créditeurs et frais courus à payer	9 184 983 \$	11 479 648 \$
Subvention d'investissement reportée	77 073 040 \$	79 770 457 \$
Revenus perçus d'avance	197 376 \$	766 165 \$
Provision pour avantages sociaux	4 065 646 \$	4 530 232 \$
Dettes à long terme à la charge de l'OS	0 \$	0 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	64 081 089 \$	51 981 884 \$
Passif au titre des sites contaminés	348 918 \$	343 377 \$
Autres passifs	25 780 374 \$	<u>22 531 485 \$</u>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>181 101 426 \$</b>	<b>171 403 247 \$</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	<b>(72 434 396)</b>	<b>(74 953 756 \$)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles	79 417 686 \$	82 509 528 \$
Stocks de fournitures	330 109 \$	311 572 \$
Charges payées d'avance	221 293 \$	<u>204 255 \$</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS</b>	<b>79 969 088 \$</b>	<b>83 025 355 \$</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	<b>7 534 692 \$</b>	<b>8 071 599 \$</b>

ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ		
	<u>2023-0224</u>	<u>2024-2025</u>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	4 993 067 \$	7 534 692 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	2 541 625 \$	536 907 \$
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>7 534 692 \$</b>	<b>8 071 599 \$</b>

#### 4.3 Gestion et contrôle des effectifs

► Répartition de l'effectif en heures :

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
<b>1. Personnel d'encadrement</b>	78 394,01	0,00	78 394,01	<b>48</b>
<b>2. Personnel professionnel</b>	85 269,74	149,18	85 418,92	<b>61</b>
<b>3. Personnel enseignant</b>	631 336,56	1 888,61	633 225,16	<b>924</b>
<b>4. Personnel de bureau, technicien et assimilé</b>	542 091,41	2 370,96	544 462,37	<b>699</b>
<b>5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service</b>	104 938,86	580,65	105 519,51	<b>137</b>
<b>Total en heures :</b>	<b>1 442 030,57</b>	<b>4 989,39</b>	<b>1 447 019,96</b>	<b>1 869</b>

► Résumé du niveau de l'effectif du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025 :

<b>Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)</b> Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	1 453 734,80
<b>Total des heures rémunérées effectuées (B)</b> Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	1 447 019,19
<b>Ampleur du dépassement, s'il y a lieu</b> Calcul : (C) = (B) – (A)	<b>(6 714,84)</b>
Respect du niveau de l'effectif <i>Le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)</i>	<b>Oui</b>

#### 4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

► **Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus :**

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	8	731 721 \$
<b>Total :</b>	<b>8</b>	<b>731 721 \$</b>

Date	Contractant (autre qu'une personne physique)	Nature du contrat	Montant (avant taxes)
2024-06-06	SECURITE OUTAOUAISS	Contrat surveillance	86 688 \$
2024-06-25	LES ENTREPRISES PATRICK CLAVEL	Contrat entretien équipements lourds	173 170 \$
2024-06-25	FARDIERS LACHAINE	Contrat transport équipements lourds	145 320 \$
2024-08-20	GROUPE IHL	Contrat location de locaux	42 682 \$
2024-09-30	LACELLE & FRÈRES	Contrat de déneigement	29 160 \$
2025-03-24	SOFTCHOICE LP	Contrat location licences Microsoft	108 522 \$
2025-03-28	LES ENTREPRISES PATRICK CLAVEL	Contrat entretien équipements lourds	53 510 \$
2025-05-27	9168-0678 QUÉBEC INC.	Contrat location de locaux	92 669 \$

#### 4.5 Ressources matérielles

Le Service des ressources matérielles a la responsabilité de tous les bâtiments et établissements du Centre de services scolaire et répond à leurs besoins et à leurs demandes concernant l'aménagement, l'entretien et la réparation du parc immobilier. Il s'occupe également de l'approvisionnement en biens et services.

**Faits saillants 2024-2025 :**

- 45 projets de rénovation dans 18 bâtiments, totalisant un investissement d'environ 6,3 M\$;
- Soutien aux équipes-écoles pour les projets d'aménagement des cours d'école (2 projets);
- Poursuite du plan d'amélioration de la qualité de l'air dans les écoles (ajout de ventilation-climatisation).

## Maintien de l'actif immobilier

2023-2024 (Année précédente)		2024-2025 (Année de reddition de comptes)	
Solde non investi ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies ni engagées
0 \$	5 286 627 \$	6 280 161 \$	0 \$

## 4.6 Ressources informationnelles

Le Service des ressources informatiques répond aux besoins technologiques de l'ensemble des établissements du Centre de services scolaire.

### Faits saillants 2024-2025 :

- Investissement d'environ 0,70 M\$ dans l'acquisition, la configuration et l'installation d'équipements informatiques :
  - Finalisation du projet de modernisation des écrans numériques interactifs dans les classes;
  - Poursuite du projet de modernisation des appareils mobiles pour le personnel et les élèves (portable PC, Chromebook, tablettes...).
- Autres projets :
  - Mise en place d'une plateforme de gestion pour le suivi des outils d'aide technologique s'adressant aux élèves en difficulté;
  - Implantation d'outils (rapports) pour le suivi des dossiers en santé et sécurité au travail ainsi que pour le suivi de la diplomation-qualification.
- Quelques projets en lien avec la sécurité informatique :
  - Poursuite du projet de migration de l'infrastructure dans l'infonuagique;
  - Poursuite de la campagne de sensibilisation auprès du personnel (formations et campagnes d'hameçonnage);
  - Optimisation de la sécurité liée aux composantes des bâtiments (chauffage-ventilation, vidéosurveillance, alarme, accès...).

## 5 Annexe du rapport annuel

### Référence de la section 4

Pour toute information complémentaire concernant les objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières de l'année scolaire 2024-2025, veuillez vous référer au [document officiel](#).

**Centre  
de services scolaire  
des Hautes-Laurentides**

**Québec** 